

**Adéquation entre entrepreneuriat coopératif et développement durable,
Étude des aspects coopératifs dans la région Souss-Massa**

**Adequacy between cooperative entrepreneurship and sustainable
development, Study of cooperative aspects in the Souss-Massa region**

ABRAOUZ Fatima Zahra

Enseignant chercheur

Centre Universitaire Guelmim

Université Ibn Zohr - Maroc

Laboratoire des études et des recherches appliquées en sciences économiques

Abraouz1@gmail.com

CHAKIR Kamal

Doctorant chercheur

Faculté des Sciences Juridiques Économiques et Sociales

Université Ibn Zohr - Maroc

Laboratoire des études et des recherches appliquées en sciences économiques

ka.chakir@gmail.com

Date de soumission : 27/02/2020

Date d'acceptation : 05/04/2020

Pour citer cet article :

ABRAOUZ. FZ & CHAKIR. K (2020) «Adéquation entre entrepreneuriat coopératif et développement durable, Étude des aspects coopératifs dans la région Souss-Massa» Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 3 : Numéro 2 » pp : 287 - 303

Digital Object Identifier : <https://doi.org/10.5281/zenodo.3776851>

Résumé

Ce papier s'inscrit dans le cadre d'un article en économie sociale et solidaire, dans le but d'étudier l'adéquation entre le développement durable et l'entrepreneuriat coopératif.

Dans ce sens, le survol des genèses conceptuelles et évolutives des concepts clés nous a permis de dresser un corpus théorique, qui traite une panoplie de théories susceptibles de déceler les genèses évolutives du développement durable, l'entrepreneuriat coopératif comme levier du développement durable, ainsi que l'articulation entre l'entrepreneuriat coopératif et le développement durable.

En outre, nous avons procédé à une investigation empirique qui portant sur les différents aspects coopératifs et les pratiques du développement durable dans la région Souss Massa, en utilisant la modélisation des équations structurelles SEM.

En définitive, les résultats que nous avons obtenus, via notre étude, nous ont permis de répondre à la problématique soulevée ainsi que de fournir des éléments de réponse aux mécanismes coopératifs de l'entrepreneuriat dans un contexte de développement durable.

Mots clés :

Économie sociale et solidaire ; Entrepreneuriat coopératif ; Développement durable ; Modélisation SEM.

Abstract

This paper is part of an article in social and solidarity economy, with the aim of studying the adequacy between sustainable development and cooperative entrepreneurship.

In this sense, an overview of the conceptual and evolutionary genesis of key concepts has allowed us to draw up a theoretical corpus, dealing with a panoply of theories capable of detecting the evolutionary genesis of sustainable development, cooperative entrepreneurship as a lever for sustainable development, as well as the link between cooperative entrepreneurship and sustainable development.

In addition, we carried out an empirical investigation on the cooperative aspects and practices of sustainable development in the Souss Massa region, using SEM modeling.

Ultimately, the results obtained allowed us to respond to the problem raised and provide elements of response to the cooperative mechanisms of entrepreneurship in a context of sustainable development.

Keywords:

Social and solidarity economy; Cooperative entrepreneurship; Sustainable development; SEM modeling

Introduction

L'entrepreneuriat coopératif est une forme particulière d'entreprendre qui s'est développée d'une manière considérable durant ces dernières années en particulier dans les pays émergents. Ce phénomène semble dessiner un nouveau modèle économique, hétérogène qui associe l'efficacité économique et l'utilité sociale, ouvrant ainsi des voies prometteuses dans la lutte contre les problèmes principaux des sociétés tels que la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale. Le rôle primordial que joue le secteur coopératif dans l'évolution des conditions économiques et sociales au Maroc n'est plus à démontrer puisqu'il est considéré aujourd'hui comme une réelle plus-value sociétale pour les territoires et un levier primordial pour développement durable. Dans le prolongement de ces observations, nous allons soulever la problématique suivante : « Les aspects entrepreneuriaux des coopératives peuvent-ils servir de pratique pour aboutir à au développement durable ? ».

Pour répondre à cette problématique nous avons envisagé une réflexion méthodologique qui se base sur une approche hypothético-déductive, partant d'un cadre théorique et conceptuel, passant par le choix des variables de l'étude et allant jusqu'une vérification empirique moyennant une modélisation SEM (structural equations model).

Par ailleurs, le survol des genèses conceptuelles et évolutives des concepts clés nous a permis de dresser un aperçu théorique sous-tendant l'économie sociale et solidaire, l'entrepreneuriat coopératif et finalement le développement durable.

En outre, après avoir défini les variables et le modèle de l'étude, nous avons mené une enquête par questionnaire auprès de 98 coopératives agricoles opérantes dans la région d'Agadir (Base de données de l'Office de Développement et de la Coopération, 2018), dont les données ont été extrapolées pour estimer notre modèle SEM suivant l'approche PLS (Partial Least Square). Les résultats obtenus nous ont permis de répondre à la problématique soulevée et fournir des éléments de réponse aux mécanismes entrepreneuriaux des coopératives dans un contexte de développement durable.

C'est ainsi que nous avons subdivisé cet article en quatre axes. Le premier axe est dédié aux genèses conceptuelles et théoriques relatant les concepts clés ; le second axe renvoie à la méthodologie adoptée et aux variables de l'étude ; le troisième axe est consacré à l'analyse et le quatrième à la discussion des résultats obtenus.

1. Cadre théorique et genèses conceptuelles

Dans cet axe, nous essayerons de brosser avec finesse les acceptions théoriques qui sont relatives à l'économie sociale et solidaire, à l'entrepreneuriat coopératif et au développement durable, dans le but de déceler les relations de causalité et dresser le modèle de recherche.

1.1. Économie sociale et solidaire : un socle pour l'entrepreneuriat coopératif

De près de deux siècles d'histoire, une première ligne de force se dégage de l'économie sociale : dans les pays du Nord, *l'économie sociale s'est propagée parmi les classes laborieuses voulant améliorer leurs conditions de vie qui sont devenues de plus en plus précaires suite à l'industrialisation capitaliste (Demoustier, 2001).

Autrement dit, et comme la recherche en économie sociale l'a toujours souligné, la coopération est d'abord « fille de la nécessité », elle est une réponse aux besoins ressentis de la part des individus vivant dans des conditions difficiles (Desroche, 1976). En effet, cette condition de nécessité est une première dimension, de caractère socioéconomique, qui permet de faire une analyse qui cherche à comprendre l'économie sociale et solidaire contemporaine.

Nous identifions un rôle traditionnel de l'économie sociale, qui a été démontré par les théories économiques des organisations sans but lucratif (Anheier & Salamon, 2006) : ces entreprises se développent pour donner une réponse aux défaillances de l'économie dominante ; en d'autres termes, « ces initiatives humanisent l'économie de sociétés qui ne misent que sur le marché ou sur l'État » (Favreau, et al., 2003).

Toutefois, l'émergence de ce type d'initiatives économiques n'avait pas comme seule cause l'apport socioéconomique, mais aussi le caractère socioculturel, qui se manifeste en l'identité collective, par l'appartenance à un même groupe dont les membres ont conscience de participer à un destin commun, cela forme un second registre de motivations traitées auparavant par Tocqueville au XIXe siècle (De Tocqueville, et al., 1991). Ce dernier fait de l'association une condition de démocratie par l'engagement public qu'elle révèle et entretient. C'est à partir de cela que sont apparues les différentes organisations qui sont : les mutuelles, les coopératives, les syndicats, les associations et les partis ouvriers.

Bref, l'économie sociale et solidaire se définit comme, « l'évolution de diverses combinaisons d'organisations non gouvernementales (ONG), produisant et offrant des biens ainsi que services dans le monde entier ça fait plus d'un siècle » (Painter, 2006). Il est possible d'apercevoir l'économie sociale comme une action collective basée sur trois dimensions qui

sont : le caractère social, économique, et politique, qui donne la formule « s'associer pour entreprendre autrement » (Favreau, 2005). Reprenant la synthèse de Favreau (2005), il est possible de cerner ces trois dimensions :

- « S'associer », permet de répondre à des besoins socioéconomiques, socioculturels et sociopolitiques de se regrouper dans des organisations démocratiques (c'est-à-dire où les décisions de gestion respectent le principe général « une personne, une voix », même si ce principe souffre parfois d'exceptions) ;
- « Entreprendre », permet d'affronter le marché dans la production de biens et services ;
- « Autrement », permet la diversité d'engagements citoyens. Néanmoins, l'entrepreneur social ne se focalise pas forcément sur la dimension politique et démocratique, mais il accorde plus d'attention à l'aspect d'« entreprendre » pour répondre à des besoins sociaux.

1.2. Entrepreneuriat coopératif : particularités et principes

L'entrepreneuriat coopératif prend racine de l'économie sociale et solidaire, il a un rôle primordial au niveau du développement économique (Haugh, 2007), particulièrement, via la génération des emplois. Il a aussi un rôle essentiel par la mise en œuvre de solutions qui répondent aux problèmes à caractère social, tout en mobilisant les individus dans ce processus.

Le rôle primordial que joue le secteur coopératif dans l'évolution des conditions économiques et sociales n'est plus à démontrer ; il est même considéré par plusieurs experts comme la meilleure alternative face aux échecs du capitalisme d'aujourd'hui et constitue une réelle plus-value sociétale pour les territoires et le soutenir doit être une priorité.

En effet, ce secteur a ouvert de grands horizons ,d'une part, pour la création des projets économiques et sociaux dont l'ambition principale est de lutter contre la pauvreté, l'exclusion sociale, et l'intégration des petits producteurs dans le marché et d'autre part, pour l'identification d'opportunités de réponse à des besoins spécifiques d'une population vulnérable marginalisée par l'économie capitaliste, et sur la concrétisation de ces opportunités par la mise en œuvre de solutions entrepreneuriales adaptées.

Il s'agit d'un modèle, inspiré par un équilibre entre des valeurs d'égalité, de démocratie, de liberté, d'équité, de solidarité et de prise en charge, qui a évolué entre la pratique et l'idéal. Ce projet d'innovation organisationnelle bouscule encore aujourd'hui la conception classique de l'économie et de la gestion des entreprises. Ces initiatives créatives à vocation sociale se sont multipliées au Maroc, grâce au lancement de l'Initiative nationale du développement humain. Les coopératives sont souvent nées de l'impératif de répondre à un besoin de la communauté, que ce besoin soit d'ordre économique, social ou culturel. Ainsi, plusieurs coopératives ont pris leur essor en des temps économiques difficiles. Elles venaient combler des besoins que ni les entreprises traditionnelles ni les gouvernements ne parvenaient à faire¹. Les avantages des coopératives dépasseraient la simple satisfaction des besoins.

De nombreux rapports ont démontré que les coopératives participeraient à la réduction de la pauvreté dans les pays en développement. Paul Lambert (1964), l'un des penseurs contemporains du coopératisme, souligne que « Ce sont des préoccupations morales qui animent ces initiateurs : ils voient tous dans la coopération bien autre chose que la solution d'un problème momentané et partiel : ils y voient une formule capable de rénover l'ensemble du système économique et social et d'élever les hommes jusqu'à un comportement moral fait de noblesse et de désintéressement ». C'est justement le cas de l'entrepreneuriat coopératif. Les coopératives sont fondées et gérées par des principes reconnus universellement, par les instances mondiales. Ainsi, les principes coopératifs énoncés dans la Déclaration sur l'identité internationale des coopératives (Alliance Coopérative Internationale, 1995) constituent les lignes directrices qui permettent aux coopératives de mettre leurs valeurs en pratique.

Parmi les caractéristiques fondamentales de la coopérative qui résulte de sa nature et son identité est son enracinement dans le territoire auquel elle appartient, ce qui favorise une grande sensibilité aux besoins non seulement des membres, mais de l'ensemble des parties prenantes de la coopérative tout en prenant en considération les particularités de son territoire. À quelques exceptions près, les inégalités de revenus et de richesses au sein des pays ont augmenté depuis le début des années 1980, notamment dans les pays à revenus élevés.

Dans les années plus récentes, le chômage a surtout affecté l'Union européenne tandis que le nombre absolu de personnes en situation de pauvreté a augmenté en Afrique subsaharienne. Des leçons devraient être tirées de la crise mondiale qui a mis en évidence la nécessité de soutenir l'économie réelle et le développement du territoire par une création durable et une

¹ Canada, Chambre des communes, « La situation des coopératives au Canada », rapport du Comité spécial sur les coopératives, 17 septembre 2012, p. 9.

répartition des richesses basée sur le développement des activités économiques qui peuvent le mieux répondre aux besoins de la population.

1.3. Le Développement durable : Acceptions et controverses théoriques

L'entrepreneuriat coopératif se présente comme un outil appliqué à la résolution de problématiques sociales et qui peut offrir un cadre d'analyse afin d'apporter une réponse aux défis posés par le développement durable, deuxième concept phare de notre travail.

Il est généralement connu que le terme de développement durable est né à partir d'événements précis au sein d'organismes particuliers à travers des textes comme la déclaration de Rio² (1992) et le Rapport Brundtland (1987).

Paradoxalement, cette origine multiple n'a pas donné lieu à une littérature uniforme ni à un consensus entre les acteurs, et le développement durable fait souvent débat. Indépendamment des discussions ayant marqué le concept même de développement, que nous évoquions plus haut, nous pouvons attribuer cela au flou des principales définitions de retenues comme référence, essentiellement celle évoquée par le Rapport Brundtland. Par ailleurs, on a pu observer que ce concept a été très vite réapproprié par des mouvements sociaux, des altermondialistes, des décideurs, et des entreprises.

La définition du Rapport Brundtland est effectivement assez large pour abriter toutes sortes d'interprétations, qui peuvent même se révéler contradictoires. Daly prétend d'ailleurs que ce flou n'est pas étranger à la population et à la large diffusion du concept.

À cet égard, suivant le Rapport Brundtland : « le développement durable est un développement qui satisfait les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs ». À travers cette définition, nous notons d'abord un refus de toute « dictature » temporelle. Nous relevons ici les bases temporelles d'une asymétrie entre présent et futur.

C'est donc un schéma qui concilie trois « piliers » visant à constituer un socle équilibrant les systèmes en place. Il s'agit du pilier :

² La conférence des nations unies, sur l'environnement et le développement, faite à Rio de Janeiro du 3 au 14 juin 1992, réaffirmant la Déclaration de la conférence des Nations Unies sur l'environnement adoptée à Stockholm le 16 juin 1972, et cherchant à en assurer le prolongement, dans le but d'établir un partenariat mondial sur une base nouvelle et équitable en créant des niveaux de coopération nouveaux entre les États, les secteurs clefs de la société et les peuples, œuvrant en vue d'accords internationaux qui respectent les intérêts de tous et protègent l'intégrité du système mondial de l'environnement et du développement, reconnaissant que la Terre, foyer de l'humanité, constitue un tout marqué par l'interdépendance.

- Économique : l'économie ne peut plus être une finalité unique de société ;
- Social : il garantit la place et les droits des individus dans un esprit d'équité ;
- Environnemental : l'environnement peut être vu comme l'épine dorsale des activités humaines.

Le développement durable est conditionné par seize principes permettant l'engagement dans une perspective de respect de règles. Ils représentent de façon lucide les principes de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, un texte qui certifie un engagement au niveau international pour le développement durable.

Dans ce sens, le développement durable suppose comme on a vu précédemment, un équilibre harmonieux entre l'économique, le social et l'environnemental. Ces derniers sont présentés sous forme de trois cercles qui sont entrecroisés. La zone de convergence entre les trois piliers est présentée par l'intersection entre les trois cercles.

Le développement durable est à la fois, viable économiquement, équitable socialement, et viable écologiquement, de telle façon que le social soit un objectif, l'économie soit un moyen et l'environnement soit une condition.

Ces trois piliers sont interdépendants et complémentaires. Ceci sous-entend que, pour assurer un développement dit durable, les trois piliers doivent être considérés simultanément, de façon transversale et en interrelation afin d'arriver à un équilibre viable, équitable, et viable, autrement dit, un développement qui assure les besoins de tous les habitants de la planète sans compromettre les besoins des générations futures, qui permet un lieu où l'on peut vivre et non survivre, et qui refuse toutes inégalités.

Les objectifs des trois piliers de développement durable ne sont pas identiques. L'objectif du pilier économique est de réaliser la croissance ainsi que l'efficacité économique, l'objectif du pilier social est de satisfaire les besoins humains et de répondre à des objectifs d'équité et de cohésion sociale, qui sont en relation avec la santé, le logement, la consommation, l'éducation, l'emploi... Enfin, l'objectif du pilier environnemental est la préservation, l'amélioration et la valorisation de l'environnement et des ressources naturelles sur le long terme.

Par ailleurs, le triple résultat, ou en anglais le « Triple Bottom Line » correspond aux trois « P » qui sont : People, Planet, et Profit, illustrant les trois piliers interdépendants de développement durable. Les finalités de développement durable sont alors :

- « People » : qui signifie « l'équité sociale ».
- « Planet » : qui signifie la préservation de l'environnement ».
- « Profit » : qui signifie « l'efficacité économique ».

Maintenir l'intégrité de l'environnement : c'est l'intégration dans les actions des communautés humaines, maintenir la variabilité et la vitalité des gènes, des espèces, et des écosystèmes terrestres et aquatiques, par le fait d'opter pour des mesures de préservation de la qualité de l'environnement, notamment en restaurant, aménageant, et maintenant des habitats essentiels aux espèces, aussi en assurant une gestion durable de l'utilisation des populations animales et végétales exploitées.

L'amélioration de l'équité sociale : c'est-à-dire satisfaire les besoins vitaux de la génération présente, mais aussi future, améliorer la qualité de vie en assurant l'emploi à tous, ainsi qu'une bonne éducation, avoir accès aux soins médicaux, aux services sociaux, avoir un bon logement, et respecter les droits et les libertés des individus. Le développement durable vise la création de solidarité horizontale, vis-à-vis des plus pauvres du moment, mais aussi une autre solidarité verticale, entre générations.

Le développement durable a pour finalité ultime l'être humain, dans cette vision, le Sommet « social » de Copenhague en 1995 a recommandé des mesures à prendre pour créer dans un contexte de croissance économique, des conditions générales favorables au développement social et pour lutter contre la pauvreté, et diminuer le chômage.

Finalement, le développement social vise l'améliorer de la qualité de vie des individus. Pour le concrétiser, il faut que les institutions démocratiques soient en place, assurer le respect des libertés et des droits fondamentaux, que les individus aient plus de possibilités, de s'assurer des moyens d'existence, et que ces possibilités soient assurées présentement et dans le futur.

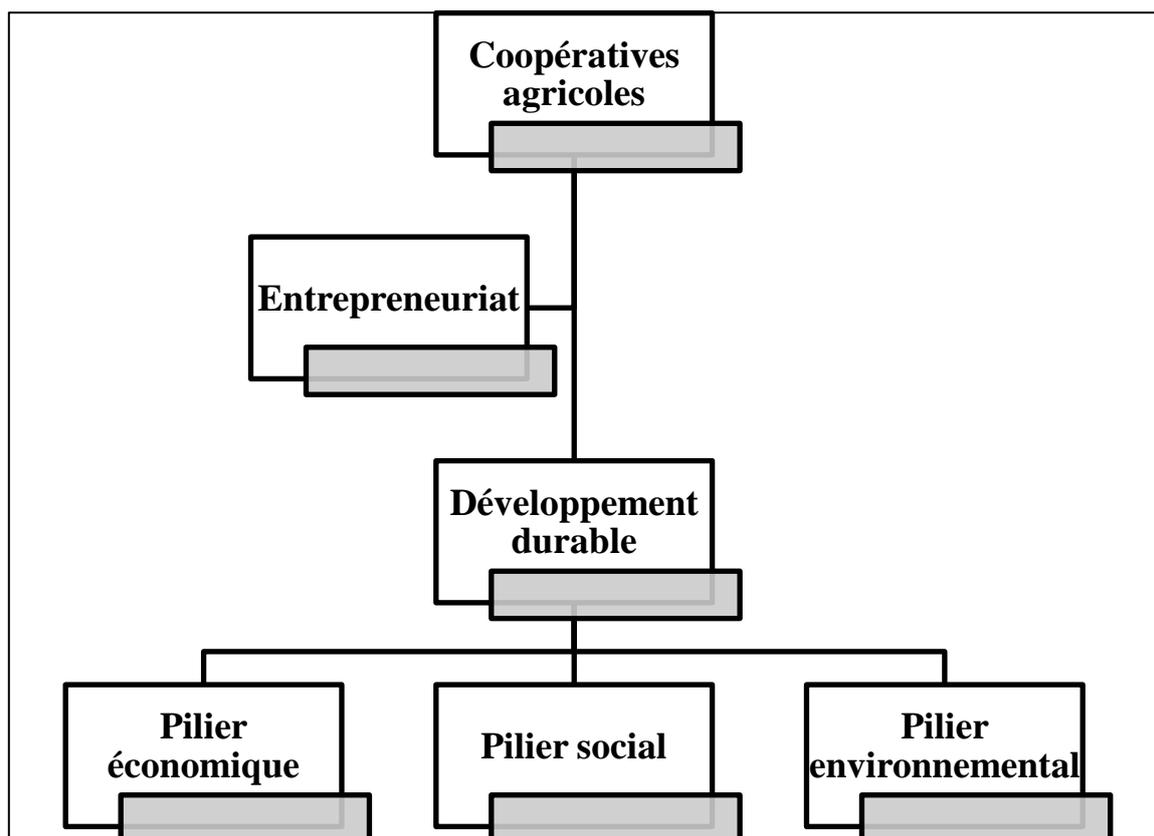
L'amélioration de l'efficacité environnementale renvoie à une bonne gestion des ressources à caractère naturel, financier et aussi humain. L'objectif est de satisfaire les besoins des humains, par la responsabilisation des consommateurs, ainsi que les entreprises au regard des biens qu'ils utilisent, et adopter des politiques telles que celle du principe du pollueur/payeur.

2. Méthodologie, modèle de recherche et spécifications des variables

Dans l'objectif de fournir des réponses à notre problématique, nous avons opté pour une méthodologie positiviste. En outre, nous avons consulté les travaux qui traitent, de près ou de loin, les mots clés via un survol des genèses conceptuelles et également des littéraires, qui nous a permis de dresser un cadre d'analyse adéquat. En effet, le premier axe porte sur les soubassements théoriques relatant l'entrepreneuriat coopératif et le développement durable.

Par la suite, et suivant la logique indiquée par notre paradigme suivi dans cet article, nous avons adopté la modélisation des faits afin de mieux appréhender les relations potentiellement existantes. Nonobstant, le modèle conceptuel, dressé dans la figure 1, permet de voir les relations de causalité entre le comportement des coopératives en termes d'entrepreneuriat et de pratiques qui se rapportent au développement durable.

Figure 1 : Modèle conceptuel de recherche



Source : Nous même

À cet égard, nous avons formulé deux hypothèses qui vont être éventuellement testées. Ces hypothèses s'énoncent comme suit :

H₀ : L'entrepreneuriat coopératif ne contribue pas au développement durable ;

H₁ : L'entrepreneuriat coopératif contribue au développement durable.

Il convient de signaler que nous avons supposé que les pratiques d'entrepreneuriat coopératif expliquent le développement durable. Or ; cette relation passe principalement par des variables manifestes caractérisant les comportements des coopératives ayant la capacité de contribuer ou non au développement durable.

Puis, nous avons essayé de déterminer les variables latentes ainsi que les instruments de mesures, issues de la théorie, dans l'objectif de concrétiser une modélisation via les équations structurelles (SEM). L'idée est d'estimer le présent modèle en utilisant une approche SEM en se basant sur l'algorithme PLS. Pour cela, nous avons dressé le tableau, suivant, qui décrit les variables latentes ainsi que les instruments de mesure respectifs.

Tableau 1 : Variables et instruments de mesure retenus

Variables latentes	Variables de mesures retenues
Entrepreneuriat coopératif	Compétitivité sur le marché
	Recours aux nouvelles technologies
	Mode de gouvernance
Développement durable	Reconnaissance du concept du DD
Pilier économique	Niveau de l'activité économique
	Chiffre d'affaires réalisé
	Existence des certificats de qualité
Pilier social	Création d'emploi
	Couverture médicale
	Conditions de travail
Pilier environnemental	Recyclage des déchets
	Utilisation des énergies renouvelables
	Consommation de l'eau

Source : Nous même

Finally, we conducted the study among agricultural cooperatives in the Agadir region, which consists of 98 cooperatives using a questionnaire survey. In

sens, le taux de réponse avoisine 84 %, les résultats ont été extrapolés afin de tester le modèle spécifié et aussi fournir des éléments de réponse aux questions sous-tendant l'adéquation entre l'entrepreneuriat coopératif et le développement durable.

3. Analyses des données et essai de modélisation

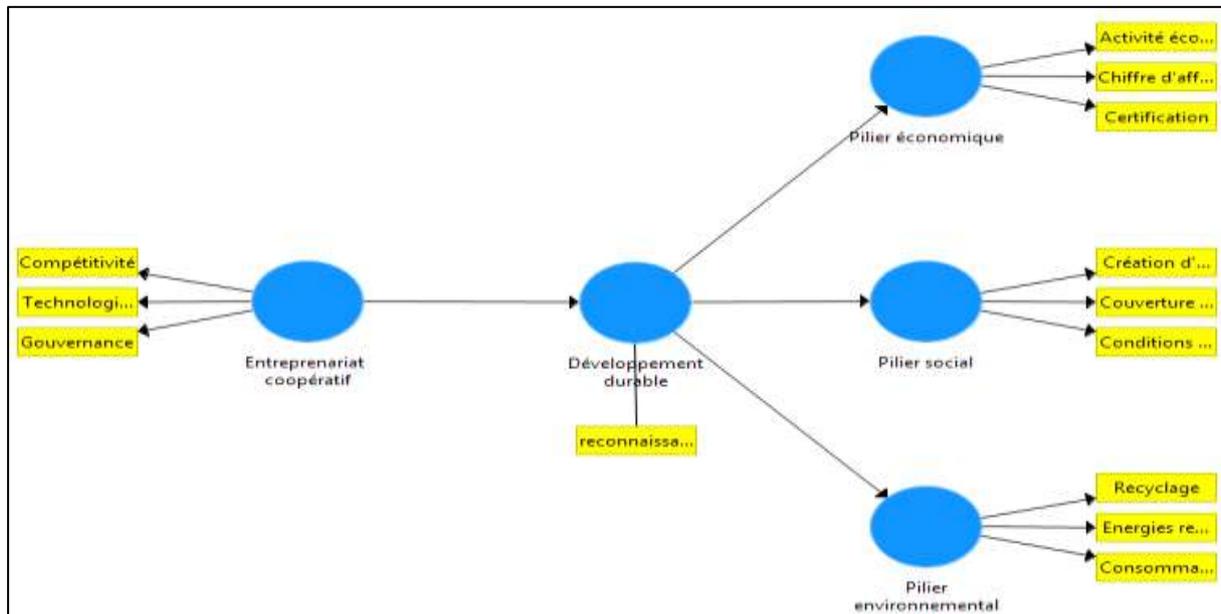
Pour tester notre modèle SEM, nous avons utilisé la méthode PLS, désormais plus adaptée que les méthodes basées sur la covariance à la fois dans ses objectifs et ses contraintes d'utilisation. Dans ce sens, elle permet de tester des modèles en développement, de prendre en compte des données non normalement distribuées et de travailler sur des échantillons réduits. C'est ainsi que nous allons procéder aux analyses et aux discussions des résultats.

Analyses des données et modélisation SEM

Après avoir extrapolé les données résultantes du questionnaire, nous avons testé notre modèle en utilisant les développements récents de l'algorithme du PLS, sous procédure SmartPLS v.3. Toutefois, la modélisation SEM passe, normalement par cinq étapes, à savoir : La spécification du modèle ; L'identification du modèle ; L'estimation du modèle ; L'évaluation de la qualité d'ajustement du modèle ; et finalement l'analyse confirmatoire du modèle.

Spécifier le modèle repose sur une représentation graphique du schéma de mesure du modèle globale (Path model). Dans cette phase sont précisés les divers éléments du modèle et les relations supposées entre eux, comme la montre la figure ci-dessous.

Figure 2 : Spécification du modèle SEM (SmartPLS v.3.)



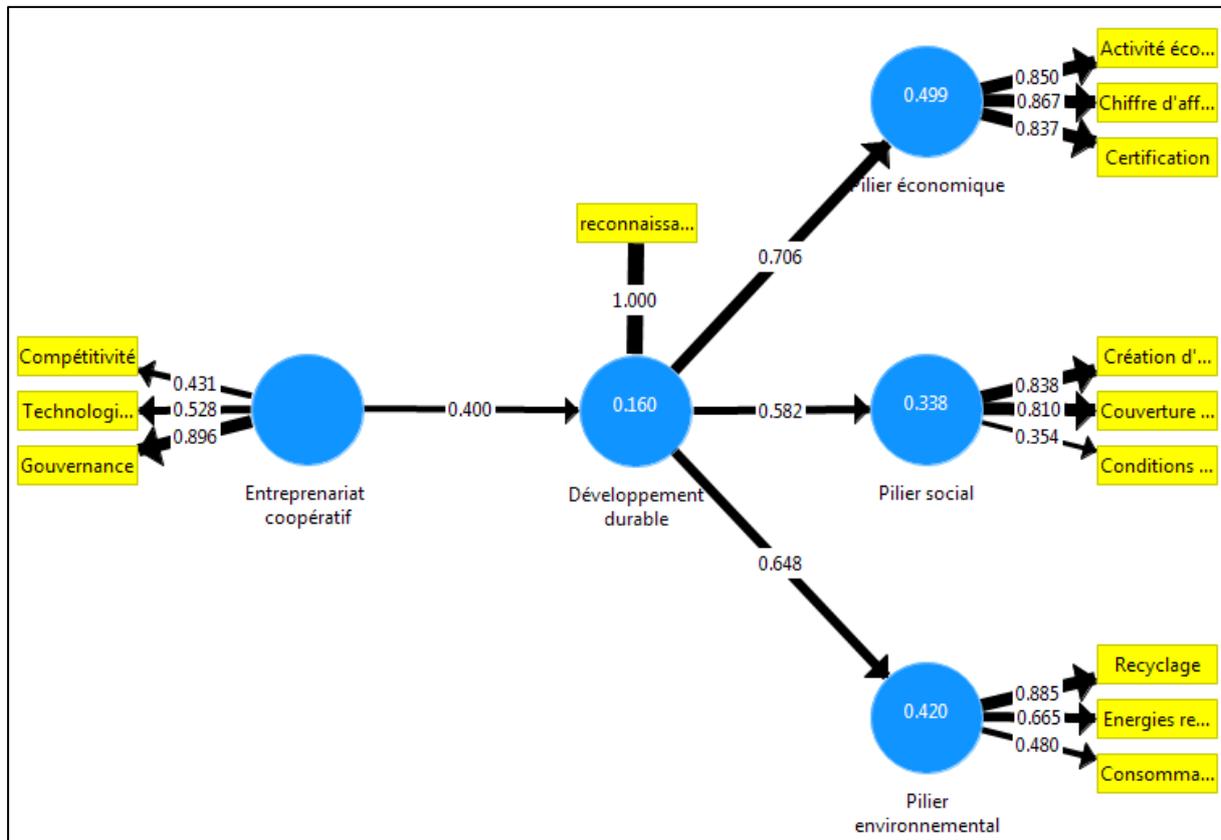
Source : Nous même

Le modèle, à confirmer, est présenté par treize variables observées, représentées par des rectangles jaunes. En théorie, ces variables sont supposées être des mesures de cinq facteurs qui sont des variables latentes et sont représentés par des cercles bleus.

L'identification du modèle est désormais la deuxième phase de notre démarche méthodologique de modélisation SEM. Dans ce sens (Schumacker & Lomax 2004) préconise l'évaluation de la condition d'ordre par le nombre de degrés de liberté qui doit être supérieur à zéro. Pour notre modèle, la condition d'ordre est bien vérifiée et le degré de liberté est positif ($dll=12$).

La troisième phase de la démarche renvoie à l'estimation du modèle moyennant l'algorithme « centroïde » du PLS sur l'ensemble des unités statistiques, en l'occurrence 84 % des coopératives agricoles opérant dans la région d'Agadir (soit 82 coopératives). Dans ce sillage, nous avons obtenu la figure ci-dessous.

Figure 3 : Estimation du modèle SEM par l’algorithme du PLS (SmartPLS v.3.)



Source : Nous même

Les résultats de l’estimation des paramètres du modèle confirment que tous les items ont eu des valeurs de contributions (loading factors) supérieures à 0,5, hormis la compétitivité sur le marché, les conditions de travail et la consommation de l’eau, ayant enregistré des coefficients de corrélation relativement faibles. Ainsi les items de mesure utilisés permettent de saisir les dimensions des cinq variables latentes.

En outre, le coefficient de corrélation dégagé entre le développement durable et le pilier économique est relativement plus fort par rapport à ceux enregistrés avec le pilier social et le pilier environnemental.

Par ailleurs, évaluer la qualité de l’ajustement du modèle constitue la quatrième étape de l’approche méthodologique de modélisation. En général, les résultats affichent un ajustement acceptable du modèle, puisque les valeurs des indices dépassent les valeurs critiques nécessaires pour un bon ajustement. Il convient de signaler, à ce stade, que la fiabilité et la validité du construit exigent une valeur supérieure ou égale à 0,7 pour l’alpha de Cronbach et le rho de Dillon-Goldstein (voir le tableau 2).

Tableau 2 : Fiabilité et validité du construit (SmartPLS 3.)

	Alpha de Cronbach	rho_A	Fiabilité composite	Average Variance Extracted (AVE)
Entrepreneuriat coopératif	0,72	0,80	0,87	0,72
Développement durable	1,00	1,00	1,00	1,00
Pilier économique	0,91	0,91	0,99	0,82
Pilier social	0,76	0,88	0,83	0,69
Pilier environnemental	0,75	0,87	0,83	0,69

Source : Nous même

Par ailleurs, les conditions de validité convergente et discriminante ont été vérifiées. Dans ce sens, la validité convergente renvoie à l'examen des corrélations des items avec leur variable latente qui doivent être supérieures à 0,5, chose que nous avons déjà mentionnée. En outre, l'examen de la validité discriminante stipule que chaque variable latente doit être liée plus fortement à ses indicateurs qu'aux autres variables latentes du modèle. Cela dit que la corrélation au carré entre deux variables latentes doit être inférieure à la variance moyenne extraite (AVE) de chaque variable latente (Tenenhaus et al., 2005). Il convient de noter que (Chin, 1998) préconise une valeur supérieure ou égale à 0,5 pour l'AVE.

En définitive, tous ces résultats vont nous permettre de fournir des réponses concrètes à la problématique soulevée à travers des discussions argumentées.

4. Discussions des résultats

À la lumière des résultats obtenus, il s'avère, que les coopératives enquêtées, ont plus ou moins tendance, à travers les aspects entrepreneuriaux, à contribuer au développement durable. En effet, les pratiques relevant du pilier économique expliquent fortement le développement durable.

Plus précisément, l'entrepreneuriat coopératif peut être vu comme une condition nécessaire, mais insuffisante, pour aboutir au développement durable. Ce dernier nécessite une mobilisation de l'ensemble des autres acteurs territoriaux sur les objectifs communs de développement dans le cadre d'un projet intégré et cohérent, partageant ou acceptant de partager une même vision à moyen et long terme du territoire.

En outre, développement durable doit constituer une autre façon de comprendre et d'évaluer les mécanismes de création de valeur mettant en relation les flux physiques et d'informations induites par les activités humaines.

Grosso modo, il s'avère que l'activité des coopératives constitue un tremplin non seulement au développement socioéconomique, mais aussi au développement durable dans la région d'Agadir. En définitive, à la lumière des résultats obtenus et des discussions menées, nous allons infirmer l'hypothèse nulle H_0 et confirmer l'hypothèse alternative H_1 .

Conclusion

Dans le présent papier, dédié à l'étude des aspects entrepreneuriaux des coopératives agricoles de la région d'Agadir dans un contexte de développement durable, nous avons développé une panoplie de conceptions théoriques, de définitions et d'outils analytiques relatant les concepts clés à travers une démarche positiviste étalée sur quatre axes.

Au cours des deux premiers axes, consacrés aux genèses conceptuelles et aux acceptations théoriques de l'économie sociale et solidaire, de l'entrepreneuriat coopératif et du développement durable, nous avons présenté les rouages conceptuels et évolutifs susceptibles de fournir des définitions concrètes avant de mettre en exergue les liens qui peuvent être éventuellement décelés.

Par la suite, nous avons présenté, dans le troisième axe, les choix méthodologiques, le modèle conceptuel et les variables retenues. Dans ce sens, nous avons mené une enquête par questionnaire auprès de 98 coopératives agricoles opérant dans la région d'Agadir, dans le but d'extrapoler les données et procéder aux analyses.

C'est ainsi que nous avons consacré le quatrième axe à l'analyse des données et à la discussion des résultats obtenus. Dans ce sens, nous avons utilisé les développements récents de l'algorithme « centroïde » du PLS sous procédure SmartPLS v.3. Les résultats de l'analyse nous ont permis de déduire des conclusions concernant l'entrepreneuriat coopératif et le développement durable

Il s'est avéré que la prise en compte des dimensions coopératives entraîne plus ou moins que l'on fait du développement durable. Cela dit que nous pourrions suggérer que la réalisation des objectifs du développement durable excède ceux des groupes d'entrepreneuriat coopératif, parce qu'ils ne visent pas à faire du développement durable, mais à mettre leur énergie de travail ensemble pour se doter des services et répondre à des besoins qui ne pourraient pas

être satisfaits autrement. Convergences et divergences peuvent se compléter et s'expliquer mutuellement dans le cadre d'une articulation.

À cet égard, pour fournir des éléments de réponse robustes sur les questions relatant le développement durable, nous envisageons mener une étude intégrant, non seulement les coopératives, mais aussi l'ensemble des acteurs, publics et privés, impliqués dans le territoire de la région d'Agadir.

Bibliographie

- Anheier, H. K. & Salamon, L. M (2006). "The nonprofit sector in comparative perspective." *The nonprofit sector: A research handbook*, n° 2: 89-114.
- Chin, WW. (1998). « Méthode des moindres carrés partiels pour la modélisation par équations structurelles ». *Méthodes modernes de recherche commerciale*, n° 1, p. 295-336.
- Demoustier, D. (2001). L'économie sociale face à la tempête du libéralisme. Conférence prononcée lors du colloque du CIRIEC France.
- Desroche, H. (1976). « Le projet coopératif ; son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues. »
- De Tocqueville, A., J. de Valk, et al. (1991). "De démocratie in Amerika."
- Favreau, L. (2003). « L'économie sociale et solidaire : contribution éthique au développement d'une mondialisation à visage humain. Analyse et pistes de réflexion pour le programme interdisciplinaire Éthique de l'économie, Division de la prospective, de la philosophie et des sciences humaines de l'UNESCO. »
- Favreau, L. (2005). Qu'est-ce que l'économie sociale?: synthèse introductive, Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales, Université du Québec à Montréal.
- Haugh, H. (2007). "Community-led social venture creation." *Entrepreneurship theory and practice* n°31, p.161-182.
- Painter, A. (2006). « L'économie sociale au Canada-Concepts, données et mesure. » *Horizons* n° 8, p. 30-34.
- Schumacker, R. & Lomax, RG. (2004). *Guide du débutant sur la modélisation par équation structurelle*. NY : Groupe Taylor & Francis. 2^{ème} édition.
- Tenhenhaus, M., Vinzi, VE, Chatelin, YM et Lauro, C. (2005). « Modélisation de chemin PLS ». *Statistiques de calcul et analyse des données*, n° 48, p. 159-205.